

## **Appel à candidature d'experts MK/CMK : Dossier 62**

Paris le 11 octobre 2016,

**Thématique** : Appel à candidature d'experts MK/CMK en vue de la constitution d'un Groupe de Travail et d'un Groupe d'Essai dans le cadre de l'élaboration d'un algorithme d'aide à la décision d'orientation des patients en hospitalisation à domicile (HAD) à destination des médecins prescripteurs.

### **Mission:**

À la demande de la Direction Générale de l'Offre de Soins et de la Direction de la Sécurité Sociale, la **Haute Autorité de Santé** va élaborer, dans le cadre de son programme de travail, un « algorithme d'aide à la décision d'orientation des patients en hospitalisation à domicile (HAD) à destination des médecins prescripteurs ».

Une feuille de route fixant les modalités de réalisation de ce travail a été rédigée (cf document joint et téléchargement à l'adresse internet : [http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_2637845/fr/algorithme-d-aide-a-la-decision-d-orientation-des-patients-en-hospitalisation-a-domicile-had-a-destination-des-medecins-prescripteurs-feuille-de-route?cid=fc\\_1250012](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2637845/fr/algorithme-d-aide-a-la-decision-d-orientation-des-patients-en-hospitalisation-a-domicile-had-a-destination-des-medecins-prescripteurs-feuille-de-route?cid=fc_1250012)).

L'objectif est d'élaborer un outil permettant de définir a priori pour quels patients une orientation en HAD est pertinente dans leur parcours de soins.

Cet outil à destination des médecins prescripteurs d'HAD (médecins hospitaliers et médecins libéraux) devra prendre en compte les critères fondamentaux de la prise en charge en HAD, permettre de la différencier par rapport aux autres modes de prise en charge (hospitalisation conventionnelle, prise en charge simple coordonnée par des professionnels de santé libéraux ou SSR) mais aussi identifier les critères de non transfert en HAD.

Les grilles existantes d'orientation ou de pertinence de transfert en HAD serviront de base à l'élaboration de cet algorithme, qui sera amendé autant que nécessaire par un groupe de travail, puis testé par des professionnels exerçant en ville, en court séjour ou en SSR ; l'objectif étant d'élaborer un outil pilote pouvant ensuite être validé sur un échantillon de patients.

La méthode de travail repose sur la consultation d'un groupe de travail (environ 15 membres) et d'un groupe d'essai (environ 50 membres) constitués de professionnels de santé et d'associations d'usagers concernés par le thème.

Le rôle du groupe de travail consiste à donner son avis, dans le cadre de réunions de travail, sur l'algorithme de départ, et de proposer des modifications pour qu'elle réponde à l'objectif fixé. Les réunions, au nombre de 2 à 3 réparties sur 4 mois, se déroulent sur une journée et ont lieu à la HAS. Il est prévu que le groupe de travail se réunisse pour la première fois en décembre 2016.

Le rôle du groupe d'essai consistera à tester l'outil sur un échantillon de 5 à 10 dossiers patients puis à donner, un avis sur l'outil proposé via une interface informatique accessible par internet. Les commentaires et modifications du groupe d'essai seront ensuite discutés avec le groupe de travail pour la finalisation du projet.

**Le CMK recherche des MK ayant de l'expérience dans l'Hospitalisation à Domicile, aussi bien dans les soins aux patients, que dans l'organisation pluridisciplinaire de ces prises en charge.**

**Date de clôture de l'appel : Dimanche 23 octobre 2016**

1. Les candidatures doivent être envoyées **au CMK par le représentant de chaque structure** au plus tard le dimanche 23 octobre 2016 à l'adresse suivante : [secretariat@college-mk.org](mailto:secretariat@college-mk.org)

**Les dossiers adressés au CMK doivent être complets.**

2. Les dossiers de candidatures doivent comprendre pour chaque candidat
  - Une **lettre de candidature** à l'attention du Président du CMK sur laquelle figure le **N° d'inscription à l'ordre** ;
  - Un **curriculum vitae** actualisé avec liste des titres et travaux ;
  - **La déclaration publique d'intérêt** du Collège de la Masso-Kinésithérapie
  - **La charte d'éthique et de déontologie** du Collège de la Masso-Kinésithérapie.

Les modalités de candidature sont rappelées sur site du Collège [www.college-mk.org](http://www.college-mk.org) dans l'onglet « Activités du CMK » - Pack de l'expert où la Déclaration Publique d'Intérêt et la Charte d'Éthique du Collège sont téléchargeables (<http://www.college-mk.org/pack-de-lexpert/>).